

L'art doit-il faire événement ?

Lyon, jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2007

Dossier de presse

L'art doit-il faire événement ?

Le Cipac propose deux journées publiques de débats sur les enjeux structurels, politiques, institutionnels, professionnels et esthétiques de l'art contemporain.

La place de plus en plus importante de la communication et de la médiatisation dans la reconnaissance des projets culturels a des effets indéniables sur le paysage artistique.

La traditionnelle exigence de partage démocratique et de connaissance scientifique des œuvres s'est vue progressivement doublée par une demande de visibilité et de rentabilité.

La dimension événementielle s'est installée dans la vie de l'art. Cet impératif du « faire événement » conditionne désormais bien souvent le fonctionnement des structures artistiques existantes, institutionnelles ou privées, avec des conséquences plus ou moins visibles.

Le 5^{ème} Congrès abordera cette question à travers une quinzaine de tables rondes réparties dans cinq salles le jeudi toute la journée et le vendredi matin. Les conclusions de ces débats seront dégagées et mises en perspective lors de la séance plénière, le vendredi après-midi à l'Auditorium de Lyon.

32, rue Yves Toudic,
F-75010 Paris, France

tél : + 33 (0) 1 44 79 10 85
fax : + 33 (0) 1 44 79 10 86

www.cipac.net

cipac@cipac.net

—

Sommaire

p.3-4 / **Tableau récapitulatif des deux journées**

p.5-23 / **Présentation des tables rondes**

p.5 / **Biennales, foires, etc.: quel paysage international ?**

p.6-7 / **Collectionner aujourd'hui : la pression de l'événement**

- Le marché de l'art contemporain : l'œuvre, objet de collection ou de spéculation ?
- L'avenir des collections publiques d'art contemporain

p.8 / **La mise en réseau : événements et dynamiques territoriales**

p.9 / **Education Nationale et éducation artistique : quels partenariats ?**

p.10-11 / **Avec ou contre l'événement**

- Quels supports pour la critique ?
- L'auteur en situation critique

p.12 / **Les politiques culturelles par-delà l'événement ?**

p.13 / **L'événement peut-il faire œuvre ?**

p.14 / **Evolution de la médiation: nouveaux modes opératoires, nouveaux publics**

p.15 / **Centres culturels étrangers : des politiques venues d'ailleurs, entre diplomatie et action de terrain**

p.16 / **Pour l'art, un soutien privé entre projet économique et projet social**

p.17-20 / **Chantiers professionnels**

- Les contrats : une nécessité professionnelle
- La formation professionnelle : un droit pour tous ?
- Quel statut pour les commissaires ?
- Une convention collective pour le secteur des arts plastiques ?

p.21 / **Médiation et transmission**

p.22 / **La restauration "spectacle"**

p.23 / **Synthèse et clôture du congrès**

p.24-28 / **Manifestations en marge du Congrès**

- jeudi 29 novembre
- vendredi 30 novembre et samedi 1 décembre

p.29-30 / **Rappel historique des congrès du Cipac**

p.31-32 / **Présentation du Cipac et de ses activités**

p.33 / **Renseignements et Inscriptions / Informations pratiques**

p. 34 / **Les partenaires du 5^{ème} Congrès du Cipac**

—

Tableau récapitulatif des deux journées

JEUDI 29 NOVEMBRE

Subsistances / ENBA Hangar Salle 1	Subsistances / ENBA Boulangerie Salle 2	Subsistances / ENBA Amphithéâtre ENBA Salle 3	Fort Saint-Jean Grand Amphithéâtre Salle 4	Musée des Beaux Arts Auditorium du musée Salle 5
--	---	---	--	--

MATIN 10h-12h30

Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle 5
Biennales foires etc. : quel paysage international ?	Collectionner aujourd'hui le marché de l'art contemporain : l'œuvre, objet de collection ou de spéculation	La mise en réseau : événements et dynamiques territoriales	Education Nationale et éducation artistique : quels partenariats?	Avec ou contre l'événement Quels supports pour la critique ?

APRES MIDI 14h-16h30

Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle 5
Les politiques culturelles par-delà l'événement ?	Collectionner aujourd'hui : l'avenir des collections publiques	L'événement peut-il faire œuvre ?	Evolution de la médiation	Avec ou contre l'événement L'auteur en situation critique

APRES MIDI 17h-19h

Salle 1	Salle 2	Salle 3		
Centres culturels étrangers: des politiques venues d'ailleurs	Pour l'art, un soutien privé entre projet économique et projet social	Chantier professionnel Les contrats : une nécessité professionnelle		

VENDREDI 30 novembre

Substances / ENBA Hangar Salle 1	Substances / ENBA Boulangerie Salle 2	Substances / ENBA Amphithéâtre ENBA Salle 3	Fort Saint-Jean Grand Amphithéâtre Salle 4	Musée des Beaux Arts Auditorium du musée Salle 5
---	--	--	---	---

MATIN : 10h - 12h30

Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle 5
Chantier professionnel La formation professionnelle, un droit pour tous ?	Chantier professionnel Quels statuts pour les commissaires ?	Chantier professionnel Une convention collective pour le secteur des arts plastiques ?	Médiation et transmission	La restauration "spectacle"

APRES MIDI 14h30 - 17h30

Auditorium de l'Orchestre national de Lyon
Salle 6

Synthèse et clôture du congrès

Biennales, foires, etc. : quel paysage international ?

Une dimension internationale semble être un critère obligé de toute biennale ou foire d'art contemporain. Comment donc se fabrique la pensée de ces événements ? Permet-elle un contenu critique, une distance ? le modèle de consommation globalisé influence-t-il le milieu culturel jusque dans ses propositions de fonds ? peut-on s'en affranchir ?

Le nombre croissant de manifestations de type biennale dans le monde pose la question du rapport qu'elles entretiennent avec les territoires qui les accueillent, les publics qu'elles convoquent et le type de production et les effets qu'elles engendrent.

Quelle influence ces manifestations peuvent-elles avoir sur le tissu local des institutions culturelles dont la programmation est par comparaison pérenne et dirigée vers un public local ?

- **Joerg Bader**, Directeur du Centre de la photographie, Genève **Martin**
- **Catherine David**, commissaire d'exposition
- **Hans-Ulrich Obrist**, Directeur de la Serpentine Gallery, Londres
- **Stéphanie Moisdon**, commissaire d'exposition et critique
- **Thierry Raspail**, Directeur du Mac et de la biennale , Lyon

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 1 : Le Hangar

Collectionner aujourd'hui : la pression de l'événement

Le marché de l'art contemporain : l'œuvre, objet de collection ou de spéculation ?

L'événement que constitue l'envolée incroyable des prix de l'art contemporain ne peut qu'interpeller amateurs et professionnels, tous ceux qui, à titre privé ou public, observent, étudient, ou ont en charge des collections d'œuvres d'art.

Depuis 10 ans, malgré la pause qui suivit l'éclatement de la première bulle spéculative à la fin des années 90, l'art contemporain, principalement sur le marché anglo-saxon et autour de quelques artistes stars, est devenu pour certains un objet de spéculation dont le rendement est sans équivalent par rapport à tous les autres actifs financiers.

Paradoxe, c'est au moment où l'enrichissement des collections publiques risque de se trouver compromis du fait de l'emballement des prix que la pression monte concernant la rentabilité des institutions, l'inaliénabilité des collections et leur gratuité d'accès.

Quels sont les effets de la spéculation, conjugués à ceux de la mondialisation du marché de l'art et à la montée en puissance des maisons de vente aux enchères qui transforment chaque grande vente en un événement médiatique ?

Resituer cette évolution dans une perspective historique plus large, en mesurer les conséquences tant du côté des collectionneurs privés que publics et aussi vis-à-vis des artistes (qu'en est-il désormais de leur reconnaissance ?) et des œuvres (quels critères d'évaluation ?).

Croisant les regards de différents acteurs du champ de l'art, la notion même de collection qui présuppose une certaine inscription dans la durée sera interrogée.

- **Modération: Noëlle Chabert**, Conservateur du patrimoine, Musées Ville de Paris
- **Patricia Falguières**, Enseignant chercheur, Professeur agrégé EHES
- **Caroline Smulders**, Consultante chez Christie's
- **Harry Bellet**, journaliste
- **Richard Rodriguez**, collectionneur
- **Mona Thomas**, écrivain
- **Jonas Storsve**, conservateur au cabinet d'art graphique, Centre Georges Pompidou

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 2 : La Boulangerie

Collectionner aujourd'hui : la pression de l'événement

L'avenir des collections françaises ?

Dans un contexte où l'événementiel devient la règle, quel est l'avenir des collections permanentes ?

Les modalités de conservation, de gestion et d'exposition ayant radicalement évolué, notamment avec l'arrivée des œuvres immatérielles et le développement des collections des Frac, ces collections conçues dès l'origine comme des « collections en mouvement », qu'en est-il aujourd'hui de la dialectique entre exigences de conservation et de diffusion ?

Quelles sont les prochaines étapes ? Où se situent les enjeux actuels ? Y a-t-il un ou des modèles de développements alternatifs pour les collections publiques françaises ?

- **Modération : Emmanuel Latreille**, Directeur du Frac Languedoc-Roussillon
- Eric de Chasse, professeur d'histoire de l'art à l'université François Rabelais, Tours
- **Catherine Elkar**, Directrice du Frac Bretagne
- **Nicolas Floc'h**, artiste
- **Olivier Kaepelin**, Délégué aux Arts Plastiques
- **Alexia Fabre**, Conservateur en chef, Mac/Val, Musée d'art contemporain du Val de Marne
- **Nathalie Leleu**, Attachée de conservation, Musée National d'art Moderne de Paris

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 14h-16h30
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 2 : La Boulangerie

La mise en réseau : événements et dynamiques territoriales

La mise en réseau des acteurs et des structures d'art contemporain à l'échelle régionale s'est multipliée ces dernières années. Participant à la structuration du secteur, les réseaux sont essentiels en termes de soutien, de promotion et de diffusion de la création contemporaine, mais aussi d'échange, de partage, voire de mutualisation des ressources.

Dans leurs objectifs divers et plus ou moins partagés, apparaît comme une orientation possible, pour un certain nombre d'entre eux, la coordination d'événements ponctuels mobilisant l'ensemble de leurs membres.

A quels enjeux répondent ces temps forts dans la vie d'un réseau : soutien à la production, création de valeurs communes, médiatisation auprès d'un large public, visibilité nouvelle donnée à des actions pérennes de diffusion, etc. ?

La dynamique créée par les réseaux peut-elle participer à la valorisation et à l'attractivité d'un territoire, en lien notamment avec les professionnels du développement touristique ?

En quoi la mise en réseau constitue-t-elle un outil essentiel de maillage territorial pour une meilleure diffusion de l'art contemporain ?

- **Modération** : **Aude Urcun**, secrétaire générale du réseau tram (sept 04-août 07)
- **Nicolas Barret**, Directeur-adjoint du Comité régional du Tourisme Paris/Ile-de-France
- **Caroline Bourgeois**, Directrice artistique du Plateau (Paris), Présidente de tram
- **Chantal Creste**, Conseillère arts plastiques Drac Bretagne
- **Nathalie Le Berre**, Coordinatrice du réseau Art en Alsace
- **Vincent Victor Jouffe**, Artiste, membre de la Fraap
- **Cécile Poblou**, Responsable de la Galerie Chatiliez (Tourcoing), membre du réseau 50°Nord

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : SUBSISTANCES/ ENBA
Salle 3 : Amphithéâtre de l'ENBA

Education nationale et éducation artistique : quels partenariats ?

L'histoire des relations entre les lieux de production et de diffusion de l'art contemporain et l'Education nationale est marquée par de nombreuses formes de partenariat qui ont tenté de sortir à la fois d'une représentation utilitaire (le monde de l'éducation venant « prendre » ce qu'il n'avait pas) ou d'une représentation paternaliste dans laquelle le lieu d'art contemporain viendrait se substituer à un enseignement déficient.

De nombreux projets ont attesté d'une capacité à envisager un véritable partenariat, malgré la raréfaction des moyens alloués tant aux enseignements artistiques qu'à la formation initiale et continue dans ce domaine.

L'événement que constitue un projet artistique et culturel dans un parcours scolaire a souvent été valorisé comme une expérience forte pour l'élève, complémentaire des enseignements disciplinaires, et susceptible de stimuler ses désirs d'apprentissage. La plupart de ces projets souhaitent susciter une dynamique d'auto-formation permanente et autonome concernant le champ artistique contemporain lui-même mais aussi sans doute plus largement.

A l'heure où « chaque établissement scolaire devra établir des liens privilégiés avec un établissement culturel », il peut-être intéressant de questionner la nature réelle de ces partenariats aujourd'hui et de partager les attentes réciproques.

- **Modération : Claire Legrand**, Présidente de « Un Moment voulu » - association nationale des personnes en charge des relations des publics à l'art contemporain
- **Sophie Auger**, Responsable du service éducatif, CNEAI, Chatou
- **Cora Cohen**, Maître de conférences, Université de Lille 3
- **Marie-José Gilbert**, Responsable du service des publics, Frac Nord-Pas-de-Calais
- **Sébastien Gouju**, Association 'il, délégué par la FRAAP
- **Karine Gloanec-Maurin**, Vice-Présidente de la FNCC
- **Raphaël Monticelli**, Délégué à l'action culturelle de l'Académie de Nice
- **Margaret Pfenninger**, Responsable du service éducatif et culturel, Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : FORT SAINT-JEAN
Salle 4 : Le Grand Amphithéâtre

Avec ou contre l'événement

Quels supports pour la critique ?

Paradoxe apparent : on a sans doute jamais autant imprimé de papier, ni eu autant de moyens de publier et diffuser toutes sortes de commentaires. Et pourtant, la raréfaction de l'espace de la critique – considérée de manière relativement traditionnelle comme production discursive et argumentative sur l'art – ne laisse guère de doute...

La question générale de l'état de la presse et des autres médias s'interpose bien sûr ici, s'ajoutant à la question de l'attente du lectorat et de la fonction de la critique, pour constituer un paysage complexe.

Il semblait important toutefois de réunir des éditeurs de discours sur l'art et d'interroger la relation entre la nature de leur support et ce que l'on y lit – et ce que l'on n'y lit pas.

Presse classique spécialisée, presse générale, radio, télé, réseaux électroniques, revues aux périodicités différentes, mais aussi revues institutionnelles : quelle place peut avoir la pratique de la critique dans ces diverses configurations éditoriales ?

Une question spécifique est liée à la nature des périodiques et à leur nécessaire vocation de relais de l'information. Le seuil qui distingue le journalisme de la communication voire de la promotion est fragile, poreux, instable et bien peu assumé. L'événement est un endroit qui réunit les intérêts de ses producteurs et des commentateurs. On les voit se rejoindre dans les formes diverses de partenariats que nous connaissons, qui entretiennent le spectre de la connivence. Faut-il y voir un problème, une fatalité, un triomphe de la logique des industries culturelles ou une chance pour produire plus de papier et de texte « sur » ? Jusqu'à quel point le public est acteur de ces transformations ? Et les éditeurs, auteurs, responsables culturels ?

- **Modération: Christophe Domino**
- **Patrice Joly**, 02
- **Christophe Kantcheff**, Politis
- **Philippe Régnier**, Le journal des Arts
- **Emilie Renard**, Trouble
- **Frédéric Wecker**, Art21

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : MUSEE DES BEAUX ARTS
Salle 5 : L'Auditorium

Avec ou contre l'événement L'auteur en situation critique

Quel critique pour quelle critique ?

Il ne reste plus grand chose de la figure du « critique influent » manière XIX^e siècle. À la réputée perte de puissance de la critique correspondent surtout une dispersion et une multiplicité des médiums critiques. Sans compter en matière d'arts la diversification exorbitante des stratégies de la signification et des temporalités de la chose artistique, et donc de son commentaire.

D'autres pratiques et enjeux, plus ou moins assumés, sont venus s'ajouter — commissaire, conseiller, commanditaire, communicant, etc. Accompagnement ou partenariat esthétique, intention normative et prescriptive, réalité de dépendances économiques ou symboliques, superpositions d'intérêts ou compromissions organiques, revendication de scientificité ou légitimité littéraire, volontiers subjective... quel régime de discours et d'argumentation demeure capable d'efficace ?

Si l'on tient compte par-dessus le marché de l'accélération de l'offre de consommation culturelle et de la dramatisation du spectacle médiatique, ne serait-ce que par l'effet de calendrier de toute programmation, on comprend que le critique suffoque. Et que son lecteur ne sache plus où mettre sa confiance.

Il est vrai que le régime de la production artistique est par nature historique : dans l'ordre de la création, surtout dans un siècle qui a fait du nouveau un de ses horizons, les choses arrivent à un moment donné dans l'espace public. Mais entre avènement et événement, il y a une différence qui pourrait bien relever essentiellement de la responsabilité de la critique.

Comment font-ils, ceux qui continuent à endosser le costume ? Les attitudes, positions et stratégies des invités doivent contribuer à décrire et à problématiser, sur les plans intellectuels comme pratiques et professionnels, la fonction critique telle qu'elle est portée par ses acteurs.

• **Modération: Samuel Herzog**, Neue Zürcher Zeitung (Feuilleton), Aica-Suisse

- **Guillaume Désanges**
- **Jean-Marc Huitorel**
- **Elisabeth Lebovici**
- **Benjamin Thorel**
- **Annick Rivoire**

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 14h-16h30
Site : MUSEE DES BEAUX ARTS
Salle 5 : L'Auditorium

Les politiques culturelles par-delà l'événement ?

Au cours d'un congrès consacré à « l'événement », ce n'est pas seulement jouer sur un plaisant paradoxe que d'aborder la question des politiques culturelles, qui s'inscrivent par définition dans la durée.

Il s'agit aussi d'en réaffirmer les nécessités et d'en reconsidérer les modalités, quelles soient menées par l'État ou par les collectivités territoriales, dans un contexte général où entrent souvent en contradiction l'affirmation de la volonté politique et les orientations macro-économiques contraignantes.

Ainsi surgissent de nombreuses interrogations qui révèlent une certaine inquiétude sur l'avenir même de la nature des politiques culturelles et de leurs missions de service public, en matière d'arts plastiques notamment.

Quelles sont les conséquences d'un recours grandissant au financement privé ? Les frontières territoriales, entre régions ou départements en particulier, sont-elles impénétrables ?

Comment remédier à la concentration croissante des infrastructures, des professionnels et des artistes en Ile-de-France ?
Quelles relations entretiennent politiques et professionnels ?
Qu'en est-il du travail de collaboration, garant de la diversité culturelle, entre les institutions et les collectifs et associations d'artistes ? Quelles réalités recouvrent la recherche de nouveaux publics ?

Autant de questions, qui en appellent d'autres, que cette table ronde se propose d'envisager.

- **Modération : Christophe Kantcheff**, journaliste
- **Karine Delorme**, Conseillère municipale de Chalon-sur-Saône
- **Paul Devautour**, Directeur de l'ENSA de Bourges
- **Yannick Miloux**, Directeur du Frac Limousin
- **Christian Ruby**, philosophe et enseignant
- **Najat Vallaud-Belkacem**, Conseillère régionale Rhône-Alpes déléguée culture

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 14h-16h30
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 1 : Le Hangar

L'événement peut-il faire œuvre ?

Cette table ronde a pour but d'examiner des formes contemporaines d'œuvre d'art et d'exposition qui placent la temporalité de l'événement et de la performance en leur centre.

Elle débutera par la présentation du travail des artistes Dora Garcia et Marc Camille Chaimowicz. Elle se poursuivra avec les interventions de Pierre Bal Blanc, commissaire d'exposition et directeur du CAC Brétigny, qui introduira son projet d'exposition « La Monnaie Vivante », réalisé à Paris dans le cadre du festival Micadanses en 2006 et présenté en Novembre 2007 au STUK à Louvain puis à la Tate Modern en janvier 2008 ; et de Mark Alizart, directeur de l'action culturelle au Palais de Tokyo, qui parlera de sa contribution à la dernière publication de *Fresh Theorie* sur la question de l'événement.

Les œuvres et expositions au centre de ces présentations nous inciteront à nous interroger sur les notions de performance, d'événement et de spectacle, afin de mieux définir les termes de la discussion. Elles poseront en particulier la question de ce qu'on entend par « événement » et par son contraire.

La table ronde essaiera ainsi de s'interroger sur le nouveau rôle du musée comme réservoir d'événements dans lequel l'exposition se trouve désormais au cœur d'un ensemble plus complexe de conférences, programmes de films ou performances ; et de déterminer les enjeux, artistiques mais également économiques et politiques, au cœur de cette situation.

- **Modération : Vanessa Desclaux**, Assistant producer, Tate Modern, Londres
- **Mark Alizart**, Directeur de l'action culturelle, Palais de Tokyo, Paris
- **Pierre Bal Blanc**, commissaire, Directeur du Cac Brétigny
- **Marc Camille Chaimowicz**, artiste
- **Dora Garcia**, artiste

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 14h-16h30
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 3 : L'Amphithéâtre de l'ENBA

Evolution de la médiation : nouveaux modes opératoires, nouveaux publics ?

Comment ont évolué au cours de ces dernières années les modes d'accueil des publics dans les lieux de production et de diffusion de l'art contemporain : quelles formes, quels outils pour quelles façons d'envisager la place des publics dans ces lieux ?

La diversité des implantations des lieux d'art contemporain sur le territoire, la spécificité des projets artistiques, les différences de moyens, entraînent des expériences tout aussi singulières auprès des publics.

Cette table ronde se propose d'évoquer les pratiques actuelles en incluant une perspective historique. En effet la réflexion proposée pose l'hypothèse de changements profonds dans les pratiques des lieux mais aussi des publics. Il était beaucoup question dans les années 80 et 90 de transmission de connaissance (fiches, dossiers, temps de formation...) . Il semble que les propositions se sont élargies à des approches plus ouvertes, associées au temps de loisir, à l'événementiel, à des approches plus « légères ». Des termes récurrents tels que ludique ou convivial sont très souvent utilisés. Que recouvrent-ils ? Quels objectifs ont maintenant les structures de production et de diffusion de l'art contemporain ?

Par ailleurs, les nouvelles technologies ont permis d'autres pratiques de la part des publics, plus à même de construire leurs propres parcours d'information, de documentation, d'accès à l'art. En quoi ces nouveaux outils ont-ils modifié les relations aux publics dans les lieux de production et de diffusion de l'art contemporain ?

- **Modération : Claire Legrand**, Présidente de « Un Moment voulu » - association nationale des personnes en charge des relations des publics à l'art contemporain
- **Christelle Alin**, Responsable du service des publics, Villa Arson, Nice
- **Benjamin Bardinet**, Responsable de l'action éducative et de la médiation, Palais de Tokyo, Paris
- **Michèle Dard**, Responsable du service culturel, Centre Hospitalier Régional Universitaire, Lille
- **Maëlle Dault**, Responsable du service des publics, Frac Ile de France - Le Plateau, Paris
- **Christian Pallatier**, Directeur de l'Association Connaissance de l'art contemporain, Paris
- **Muriel Ryngaert**, Responsable action culturelle, Mac/Val, Musée d'art contemporain du Val de Marne
- **Alice Vergara-Bastiand**, Coordinatrice de l'Ecole du Magasin, Centre national d'art contemporain, Grenoble

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 14h-16h30
Site : FORT SAINT-JEAN
Salle 4 : Le Grand Amphithéâtre

Centres culturels étrangers : des politiques venues d'ailleurs, entre diplomatie et action de terrain

Ils font intégralement partie du paysage français et leurs espaces comptent au nombre des rendez-vous réguliers pour les coureurs d'exposition. Ils introduisent de nouvelles figures sur la scène parisienne ou proposent des regards ou des points de vue heureusement décentrés. Ils sont aussi souvent directement partie prenante des programmations des institutions françaises, pour le soutien logistique et économique à leurs artistes nationaux. Ils se sont regroupés en 2002 sous la forme d'un Forum des instituts culturels étrangers à Paris, le FICEP.

Les centres culturels sont aussi, dans leur rôle de passeur, des lieux de ressource et d'échange. Ouverts le plus souvent à tous les champs de la culture, au-delà des arts visuels, ils sont des lieux de représentation, et du coup tous très singuliers, par leurs moyens comme par leurs ambitions. Car ils ont aussi une raison diplomatique : derrière les façades nationales, on percevra des politiques bien différentes, des volontés qui changent avec les paysages politiques de chaque Etat. Si ces ambassades culturelles ont des statuts et des fonctionnements bien différents, ils sont des témoins privilégiés de la manière dont on pense les politiques culturelles et leur importance politique dans autant de pays du monde. C'est assez dire que leur rôle n'est pas toujours facile et que ceux qui y travaillent sont parfois pris entre des réalités contradictoires.

Comment fonctionnent-ils ? Quelles relations, quelles collaborations souhaitent-ils conforter ou ouvrir avec les réseaux français ? Comment est défini, perçu et soutenu leur rôle depuis les capitales, les communautés et les gouvernements qu'ils représentent ? La logique de l'événement les atteint-ils ? Comment évolue leur mission dans le paysage mondialisé ? Quels avènements se connaissent-ils ?

Leurs réponses importent non seulement parce qu'ils travaillent aux côtés des institutions françaises et pour le public présent ici, mais parce que le devenir des politiques culturelles doit aussi se réfléchir à l'échelle des relations internationales et des redistributions des modes et des zones d'influence : ce que les acteurs professionnels qu'ils sont perçoivent avec acuité, puisque c'est là leur réalité structurelle, diverse, fragile et significative.

- **Modération : Christophe Domino**, critique d'art, Président de Aica France
- **Thomas Michelin**, Chargé de mission au Bureau Europe, DGCID, Ministère des affaires étrangères
- **Katrin Saadé-Meyenberger**, Administratrice, Centre culturel suisse, Paris
- **Rudi Wester**, Directrice de l'Institut néerlandais, Paris

Jeudi : jeudi 29 novembre
Horaire : 17h-19h
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 1 : Le Hangar

Pour l'art, un soutien privé entre projet économique et projet social

La place de l'art dans la vie - sociale, politique, économique - suppose que soient définis les termes d'un contrat entre les artistes-auteurs d'une part et leurs partenaires d'autre part, qu'ils relèvent du secteur public comme du secteur privé.

Ce *contrat artistique* entre les artistes et la société constitue un facteur de différenciation culturelle majeure entre la position de nos voisins européens (Royaume-Uni, Allemagne, Benelux, Italie, Espagne, etc.) où l'art est largement exposé jusque sur les lieux même de travail et la position française inscrite dans une tradition colbertienne qui délègue à l'Etat l'essentiel de l'encadrement de la création contemporaine.

Après la refonte de la loi sur le mécénat (1^{er} août 2003), cette table ronde présentera plusieurs approches des entreprises privées participant en France à ce contrat.

Ces acteurs, à la fois comme soutiens, financeurs et « commanditaires » d'un projet artistique sont-ils en train de définir un nouveau mode relationnel entre initiatives privées et partenaires publics ?

- **Modération** : **Bernard Zürcher**, Galeriste, Historien de l'art, Vice-Président du Cipac, membre du Comité professionnel des galeries d'art
- **Introduction** : **Karine Lisbonne**, HEC, London School of Economics, spécialistes des relations culturelles européennes
- **Colette Barbier**, Directrice de la Fondation d'entreprise Ricard
- **Grégory Jérôme**, Castel Coucou, OGACA, délégué par la FRAAP
- **Raphaële Jeune**, Directrice artistique, Les Ateliers de Rennes, Biennale d'art contemporain
- **Anastassia Makridou-Bretonneau**, Directrice d'Eternal Network, Médiatrice déléguée du programme Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France
- **Christian Mayeur**, Directeur d'Entrepart

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 17h-19h
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 2 : La Boulangerie

Chantier professionnel

Les contrats : une nécessité professionnelle

Les outils juridiques que sont les contrats font encore trop souvent défaut dans les relations entre structures et auteurs dans le champ des arts plastiques.

Les contrats ont pour vocation de préciser, de cadrer, de régler par avance l'ensemble des situations rencontrées dans le secteur professionnel : de l'acquisition à la commande, de l'exposition à la résidence, de la production à la circulation des œuvres ou des expositions, de l'édition à la diffusion, que se soit en exemplaires d'œuvre ou en supports papier ou numérique.

Le Cipac et la Fraap proposent un point d'information et une discussion sur les enjeux d'un chantier qu'ils souhaitent mener en commun : L'élaboration et la diffusion de contrats se fera en concertation avec les professionnels concernés afin que les questions sensibles qui sont irrésolues actuellement trouvent une issue consensuelle et satisfaisante pour l'ensemble des parties.

La mise en œuvre de la rédaction contractuelle sera confiée à un conseil spécialiste en propriété intellectuelle.

Le résultat sera publié sous la forme d'un ouvrage didactique présentant en vis à vis les contrats et des commentaires visant à expliciter les termes complexes, les solutions retenues et, le cas échéant, les diverses solutions pratiques.

Un travail de fond sur la base de cet outil sera proposé aux professionnels dans le cadre de séminaires organisés conjointement par le Cipac et la FRAAP.

Les contrats ainsi présentés seront, dans le futur, adaptés aux circonstances et aux cas d'espèces qui n'auraient pas été envisagés ainsi qu'aux éventuelles évolutions jurisprudentielles qui rendraient nécessaire leur adaptation.

- **Victoire Dubruel**, Directrice de l'Ecole Supérieure d'Arts de Rueil-Malmaison, Présidente du Cipac
- **Katerine Louineau**, CAAP, Comité des Artistes Auteurs Plasticiens, déléguée par la FRAAP
- **Agnès Tricoire**, Avocate à la cour, spécialiste en propriété intellectuelle

Jour : jeudi 29 novembre
Horaire : 17h-19h
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 3 : L'Amphithéâtre de l'ENBA

Chantier professionnel

La formation professionnelle, un droit pour tous ?

Toute personne exerçant une activité professionnelle à titre indépendant ou salarié, bénéficie du droit à la formation professionnelle. À ce jour, les auteurs des arts visuels ne peuvent pas accéder à ce droit faute de dispositif approprié.

La présente table ronde se propose :

- de tracer le cadre général du droit à la formation continue et de décrire les dispositifs de formation existants, notamment dans les métiers du secteur culturel.
- de rendre compte des besoins des auteurs des arts visuels dans ce domaine (enquête de la FRAAP)
- de faire un état des lieux concernant les droits et la situation économique des artistes, et d'esquisser un comparatif avec les autres pays.
- de donner des éléments concrets de mise en oeuvre d'un dispositif d'accès à la formation pour les artistes plasticiens.

- Jorge Alvarez, Secrétaire Général de l'UPC
- **Victoire Dubruel**, Présidente du Cipac
- **Christian Dessane**, Secrétaire général du SNSP
- **Katerine Louineau**, CAAP, Comité des Artistes Auteurs Plasticiens, déléguée par la FRAAP
- **Bernard Morot-Gaudry**, Délégué Général du SNSP
- **Franck Othmane-Gord**, délégué par la FRAAP
- **Irène Rusziewski**, Artiste, Co-secrétaire générale du SNAP-CGT, Membre du conseil d'administration de l'organisme Maison des Artistes

Jour : vendredi 30 novembre

Horaire : 10h-12h30

Site : SUBSISTANCES / ENBA

Salle 1 : Le Hangar

Chantier professionnel

Quel statut pour les commissaires ?

Depuis une quinzaine d'années, le nombre de commissaires d'exposition en France n'a cessé d'augmenter, conjointement à celui des formations curatoriales. Les commissaires d'exposition sont invités à travailler de manière permanente ou ponctuelle avec des institutions publiques ou dans le secteur privé. Alors même que le commissaire d'exposition est devenu un personnage clé dans le champ de l'art contemporain au niveau national et international, il ne bénéficie pas aujourd'hui de reconnaissance sociale, fiscale ou juridique.

Cette table ronde annoncera la création de l'association des Commissaires d'Exposition Associés et initiera une réflexion autour de l'identité professionnelle du commissaire d'exposition. Keren Detton, Présidente de CEA (Commissaires d'Exposition Associés) présentera l'association et ses objectifs.

Sur la nécessité de définir un statut au commissaire d'exposition, Christophe Domino introduira la notion d'auteur dans la continuité des démarches engagées par l'AICA France, Association Internationale des Critiques d'Art dont il est président. Philippe Marchado, Administrateur des Ateliers et de la Biennale de Rennes et ex-délégué général de la Maison des artistes, examinera l'ensemble des possibilités statutaires existantes en France et les possibles de l'action collective.

Au regard de la position du commissaire indépendant, François Quintin, Directeur du Frac Champagne-Ardenne, apportera un témoignage sur l'éthique et l'autonomie du commissaire au sein du contexte institutionnel et celui du secteur privé. Ami Barak, curator et ancien président d'IKT rendra compte de cette situation sur le plan international.

Vérane Pina (Trésorière-CEA) et Emilie Villez (Secrétaire-CEA) ouvriront le débat en exposant les pistes de réflexion initiées au sein de l'association.

- **Modération: Keren Detton**, commissaire indépendante, Présidente de l'association des Commissaires d'exposition associés (CEA)
- **Ami Barak**, curator, ancien Président de l'association internationale de curators IKT
- **Christophe Domino**, critique d'art, Président de Aica France
- **Philippe Marchado**, Administrateur, Les Ateliers de Rennes, Biennale d'art contemporain
- **Vérane Pina**, Directrice artistique de la Blanchisserie
- **François Quintin**, Directeur du Frac Champagne-Ardenne
- **Emilie Villez**, membre du collectif Le Bureau/

Jour : vendredi 30 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : SUBSISTANCES / ENBA
Salle 2: La Boulangerie

Chantier professionnel

Une convention collective pour le secteur des arts plastiques ?

- *Rappel historique* : En 1996, le premier congrès interprofessionnel de l'art contemporain se tenait à Tours dans un contexte d'inquiétude des acteurs institutionnels concernant les budgets du ministère de la Culture, et notamment ceux du secteur des arts plastiques. Afin d'essayer de mobiliser la profession, et d'espérer peser un minimum dans les arbitrages concernant les gels annoncés, le Cipac était monté et constituait une première initiative pour rendre visible le milieu des arts plastiques. En 2001, au 3e congrès qui se tenait à Nantes, l'équipe responsable du Cipac décidait que la tenue bi ou triennale d'un simple congrès n'était pas suffisante pour contribuer efficacement à la professionnalisation du secteur. Le Cipac devenait donc également une structure de réflexion permanente, avec une équipe de salariés travaillant sur les enjeux relatifs aux différents métiers représentés par les adhérents de l'association. A la « plate-forme » de représentation des acteurs du métier qu'était déjà l'association Cipac, venait s'ajouter une structure de formation qui prenait forme après le 4e congrès de Metz de 2003.
- *Nécessité d'une convention collective* : Dès le 2e Cipac à Nantes, en 1998, des avis s'étaient prononcés en faveur de la création impérieuse d'un syndicat d'employeurs dans le secteur des arts plastiques. Les premières analyses concernant le cadre de travail des employés des structures institutionnelles avaient fait apparaître l'absence de toute convention collective répondant aux spécificités des métiers de l'art contemporain. Tantôt indexés sur la convention du Syndéac, tantôt sur celle de l'animation culturelle, les contrats des personnels ne pouvaient donner lieu à une véritable harmonisation. De plus, les discussions des acteurs (représentés par le Cipac) sur leurs droits avec un certain nombre d'administrations (Ministère du travail notamment) se heurtent radicalement à cette défaillance qui révèle la non-reconnaissance d'un secteur d'activité via une convention collective adaptée à ses spécificités propres. Il importe que soit donc élaborée une convention collective, portée par l'existence d'un syndicat d'employeurs, sans lesquelles la reconnaissance du secteur des arts plastiques ne sera pas complète, et ses avancées sociales et politiques toujours aléatoires et fragiles.
- *Comment avancer - problèmes structurels* : En 2002, les associations des directeurs d'institutions d'art contemporain se regroupaient dans la Fédé en espérant créer un premier regroupement institutionnel. Mais la diversité des statuts de leurs structures ne permettait pas d'envisager à terme un syndicat d'employeur. Comment le créer ? Les associations des Frac se sont regroupées dans une association nouvelle, Plateform, et les centres d'art ont suivi un chemin identique. Mais la création d'un syndicat professionnel ne peut se limiter à quelques structures dépendantes du régime de la loi de 1901...

Modération : Catherine Texier, Directrice de l'Artothèque du Limousin
et Emmanuel Latreille, Directeur du Frac Languedoc Roussillon

- **Maître Raphaëlle Jonery**, Cabinet Jacques Barthélémy et associés, avocats spécialisés en droit social
- **Daniel Ramponi**, Membre associé du Syndéac
- **Agnès Tricoire**, Avocate à la cour, spécialiste en propriété intellectuelle
- **Annie Chevrefils-Desbiolles**, Chef du département des artsites et professions, DAP

Jour : vendredi 30 novembre

Horaire : 10h-12h30

Site : SUBSISTANCES / ENBA

Salle 3 : L'Amphithéâtre de l'ENBA

Médiation et transmission

En se souvenant que la médiation a été initialement développée au service de l'art contemporain, par opposition à des procédures privilégiant l'"immédiateté" et la confrontation directe avec les œuvres, on tentera d'examiner la réalité de la transmission dans un domaine où la simultanéité des actions, des idées, et de leur prise en compte par les spectateurs semble aller de soi.

On parle de transmission dès lors que s'effectue un transfert de connaissances où ces connaissances trouvent la possibilité d'une évolution. La transmission dans l'art repose peut-être sur la capacité à susciter un déplacement des références et des perceptions chez ceux qui regardent. Elle y trouve un terrain privilégié puisque l'œuvre d'art fait entrer références et perceptions dans des processus de transformation. À la fois passage et traduction, la transmission s'invente avec ceux auxquels elle s'adresse : spectateurs, observateurs et auditeurs qui, dans leur fréquentation des œuvres, reconstruisent leur approche et leur culture. Ces cultures individuelles deviendront la culture. On se demandera quel serait, par conséquent, le travail de la transmission dans l'art, et en quoi l'art reste-t-il le lieu d'une réflexion et d'une expérimentation en ce domaine ?

Modération : Marie Muracciole, responsable de l'action culturelle au
Jeu de Paume

- **Yvane Chapuis**, codirectrice des Laboratoires d'Aubervilliers
- **Laurent Jeanpierre**, sociologue et historien, maître de conférences en science politique à l'IEP Strasbourg (Université Robert Schuman)
- **Heinz Wismann**, philosophe, philologue, directeur d'études à l'EHESS

Jour : vendredi 30 novembre
Horaire : 9h30-12h
Site : FORT SAINT-JEAN
Salle 4 : Le Grand Amphithéâtre

La restauration "spectacle"

La conservation-restauration doit-elle faire évènement ? Pourquoi certaines restaurations sont-elles mises en exergue tandis que la conservation-restauration de l'art contemporain reste confidentielle ?

La conservation-restauration peut modifier l'apparence d'une œuvre d'art. Cette transformation peut-elle s'exposer comme un artefact à part entière ? Les mécènes qui s'impliquent de plus en plus dans la conservation-restauration demandent, que le résultat de leur investissement soit identifié et présenté comme un évènement à part entière. Replacée dans un contexte historique plus large, la conservation-restauration est pourtant un fait banal et récurrent qui ponctue la vie des œuvres.

Cette évolution est même en contradiction avec la direction que les professionnels eux-mêmes tendent à donner à leur métier : le suivi des collections, le contrôle et la définition des normes, la détection des dégradations avant qu'elles ne se développent et ne deviennent dommageables. Comment concilier l'évènement artistique avec les impératifs liés à la conservation des œuvres ?

Cette table ronde abordera les problématiques de la conservation-restauration en art contemporain, de l'évènement, de l'exposition temporaire, du financement des interventions de restauration, du mécénat d'entreprise et de la médiatisation de la profession et de ses travaux.

Modération : Alain Snyers, coordinateur pédagogique aux "Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau"

- **Introduction : Pierre Leveau**, philosophe
- **David Aguilera Cueco**, Conservation-restauration de peintures et d'œuvres contemporaines, Vice-Président de la FFCR
- **Anita Durand**, Conservateur Restaurateur
- **Hervé Percebois**, Conservateur chargé des collections au Musée d'art contemporain de Lyon
- **Colette Vicat Blanc**, Conservateur Restaurateur

Jour : vendredi 30 novembre
Horaire : 10h-12h30
Site : MUSEE DES BEAUX ARTS
Salle 4 : L'Auditorium

SYNTHESE ET CLÔTURE DU CONGRES
Séance plénière

Communication de Michel Gaillot

Synthèse des débats

Conclusion : Victoire Dubruel, Présidente du Cipac

Clôture du Congrès

- Madame la vice-présidente du Grand Lyon chargée des événements culturels d'agglomération
- Le Maire de la Ville de Lyon (sous réserve)
- Le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes (sous réserve)
- La Ministre de la culture et de la communication (sous réserve)

Jour : vendredi 30 novembre

Horaire : 14H30-17H30

Site : AUDITORIUM DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

—
Manifestations en marge du Congrès
Le jeudi 29 novembre 2007

Nuit de l'art contemporain, parcours Résonance

Point d'orgue de Résonance 2007, la tenue du Congrès Interprofessionnel de l'Art Contemporain à Lyon (CIPAC), donnera lieu à la Nuit Résonance le 29 novembre 2007 : au programme, vernissages et nocturnes de galeries, concerts, performances et déambulations nocturnes.

Soirée spéciale

L'épicerie moderne

Soirée électro de 22h à 4h

Nuit Résonance: Agoria live; Sascha Funke; Nil; Depth Affect; PLAY

Lyon 1 – Place des Terreaux, rue Burdeau, Croix-Rousse

La BF15

Vernissage de 18h à 21h

Lionel Estève: Petite Vitesse

La Maison de l'architecture Rhône-Alpes

Performance vidéo et sonore d'EXYZT / COLOCO / WIMM-ZOOM
nouvelles vagues

MAPRA

Nuit Arrabal/Vidéo

Carmen Arrabal

Galerie Mathieu

Nocturne

Alain Pouillet

Néon diffuseur d'art contemporain

Vernissage à partir de 18h30

domestication Cinématographique

Galerie José Martinez

Nocturne

Pierre Buraglio: Sans identité

Galerie Le Réverbère

Nocturne

Delphine Balley: 11, Henrietta Street

Rip Hopkins: Trait pour trait

Le Stand

Nocturne de 17h à 23h30

Trait Personnel / Et Alors

Vernissage à partir de 18h

Jean Piton: Lumières

—

Galerie Françoise Besson

Performance à 20h

Awena Cozannet - // : i c i l à //

Solid'Arte

Ouverture jusqu'à 20h

Lionel Stocard, Meriem Djahnit et Natacha Mégard, Pascale Guinet, Pierre Laurent

Le Bleu du ciel

Nocturne

Stefan Ruiz: CLINIC

Jean Louis Elzéard: Voir Retourner Voir

La Croix Rousse - Scène Nationale

Représentation à 19h30

La Célestine

Création Cie Françoise Coupat / Théâtre de la Chrysalide

Modernartcafé

Ouverture jusqu'à 2h00

Christel Montury

après villenoise ? théâtre

Diffusion toute la nuit de Bellecour à la Croix-Rousse

Pierre Alferi: Nouvelles Minute

Lyon 2, proximité Sucrière et Lyon 5

Galerie Art Pluriel

Nocturne jusqu'à minuit

intervention interactive de Nathalie Contenay à partir de 18h

Contre-feux

Galerie doXart

Vernissage à partir de 19h

UNIVERSALE

Galerie Olivier Houg

Nocturne

Marina Paris

Galerie Georges Verney-Carron

Nocturne

Daniel Buren - Que la lumière soit: travaux situés 2007

La Salle de Bains

Nocturne

Olaf Nicolai

—

Lyon 3 / Lyon 6

Musée des moulages

Nocturne jusqu'à 23h et
performance de Gilles Pastor, «Lily, Coq à Boches» à 21h
Pierre David / Gilles Pastor: Présence K

Agora tête d'or

Nocturne
Fabienne Ballandras: Transfert d'activités

Bibliothèque Municipale de la Part Dieu - La Galerie

Nocturne jusqu'à 22h
Valérie Belin, Laurent Sfar: Humain trop humain

Bibliothèque Municipale de la Part Dieu - Grandes salles d'exposition

Nocturne jusqu'à 22h
Arièle Bonzon, Jacques Damez, Julien Guinand, Philippe Pétremant:
La photographie n'a rien à voir

Galerie Domi Nostrae

Nocturne
Bertrand Gadenne: vidéoprojections

Lyon 7

Centre Hospitalier St-Joseph St-Luc

Ouverture jusqu'à 20h
Aurélie Pétrel: Garden Party

Chantier public

Soirée spéciale de 18h à 1h
Chantier public [résidence #3]

Galerie Roger Tator

Le jardin urbain «l'îlot d'Amaranthes» (à l'angle de la rue Sébastien Gryphe et de la rue Montesquieu, Lyon 7e, projet évolutif porté par la galerie Tator, est visible toute la soirée
Performance/décrochage d'Anthony Jaco-Boeykens à 19h
Géomètres, Pollueurs et Sorciers

Kolle-Bolle

Nocturne
STEREOSCOPIK

Lyon 9 / Vaise

L'Usine à Gaz / Oniva

Performance du collectif Boxon à partir de 20h
6 petites cycliques / 2e édition - tabula razzia

L'attrape-couleurs

Nocturne
Astrit Greca: Utopik town

Villeurbanne

Maison du livre de l'image et du son

Vernissage à partir de 18h

Benoît Broisat: Pop-up

Association Woo

Performance à 19h30

Les Journées impériales

Hors Lyon / Villeurbanne

Espace arts plastiques

Ouverture exceptionnelle jusqu'à 22h

Stéphane Bérard: Biennale de Vénissieux

L'épicerie moderne

Vernissage à partir de 20h30

Voir également la Nuit Résonance organisée par l'épicerie moderne

Olivier Chabanis: À moi, encore à moi...

A noter

Broadcast

Distribution spéciale

BROADCAST POSTER#2: FLAG, Emmanuelle Coqueray

Fort du Bruissin - Centre d'art contemporain de Francheville

Du 29 novembre 2007 au 16 mars 2008

Vernissage le 28 novembre à 18h30

Veit Stratmann - Joana Hadjithomas et Khalil Joreige

CNSMD

Les 1er et 2 décembre 2007

Interventions chorégraphiques

Manifestations en marge du Congrès Le vendredi 30 novembre 2007

Marathon Keren Cytter

Projection de la filmographie complète de Keren Cytter au Musée d'art
contemporain de Lyon (salle de conférence)

de 13h à 22h

accès libre

Biennale d'art contemporain de Lyon

Nocturne jusqu'à 22h

Manifestations en marge du Congrès Le 1er décembre à Lyon

Museo aerosolar / Tomas Saraceno

Envol du Museo aerosolar de Tomas Saraceno

/lieu non encore communiqué/

1996 - 2007, rappel historique des Congrès interprofessionnels de l'art contemporain

Actes des congrès - www.cipac.net

1^{er} Congrès du Cipac, Tours, 1996 L'ART UNE AFFAIRE PUBLIQUE

Axes transversaux

Les artistes
Les œuvres
Les institutions publiques
Les métiers
Le public
L'international

- Conférences : « L'art, risque et nécessité », « L'art, mauvais objet ou objet de censure »
- Table-ronde : « L'art, création et recherche »
- Table-ronde : « Où en est-on de la censure ? »
- Table-ronde : « Aménager le territoire »
- Table-ronde : « Des réseaux pour l'Europe »
- Interventions « L'art, une affaire publique » « Des espaces de silences et des espaces de paroles »

2^e Congrès du Cipac, Tours, 1998 L'ART, UNE EDUCATION A FAIRE

Commissions

- L'art, une affaire publique
- La critique, une pratique d'amateur ?
- Conserver l'art contemporain
- Qu'est ce qu'une collection publique ?
- Information et documentation sur Internet
- Les outils numériques : la création et la diffusion
- L'art contemporain et la télévision
- Edition/diffusion/distribution
- Education et sensibilisation des publics
- La présence des artistes français à l'étranger
- Pour une vigilance sur les pratiques antidémocratiques

Table ronde / Forum

- Table ronde "L'art et le politique"
- Forum "L'artiste, un professionnel en Europe"
- Table ronde "Actions privées, relations publiques"
- Forum "Les amis de l'art contemporain"
- Table ronde "Contenu et finalité de l'enseignement supérieure artistique"
- Forum "Les fondations"

3^e Congrès du Cipac, Nantes, 2001 DES ARTISTES ET DES PROFESSIONS

← Des artistes et des professions

—

- Nouvelles pratiques nouvelles économies de l'art
- Quelle économie pour l'art, synthèse
- Vers de nouveaux réseaux
- L'art une affaire privée
- Quelle économie pour l'art, débat
- L'activité artistique comme source de droit, synthèse
- Le doit d'auteur, enjeux et perspectives
- Les artistes sont ils les mécènes de l'action culturelle ?
- L'activité artistique comme source de droit, débat
- L'artiste enseignant l'artiste médiateur
- Point de vue international
- Adresse à madame la ministre / Synthèses des débats / Intervention de Catherine Tasca
- De l'artiste à l'élus quelle politique pour les arts plastiques ?

4^e Congrès du Cipac, Metz, 2003

L'ART CONTEMPORAIN EN EUROPE

- Quels cadres pour les coopérations artistiques en Europe
- Quelle économie de l'art pour l'Europe
- Politiques artistiques : enjeux et responsabilités
- Construire le cadre professionnel européen
- Politiques territoriales en Europe
- Le marché de l'art contemporain en Europe
- Education ou enseignement artistique
- L'usage du dispositif emploi-jeune
- Bilan et perspectives de développement des frac

Contributions

- L'art contemporain et l'Europe un enjeu, une opportunité, un passage
- Communications des membres du Cipac
- Communications des associations et syndicats d'artistes
- Intervention de Raymonde Moulin, présidente d'honneur du congrès

5^e Congrès du Cipac, Lyon, 2007

L'ART DOIT- IL FAIRE EVENEMENT ?

—

Le CIPAC, une fédération d'associations du secteur de l'art contemporain

Le Cipac (Congrès interprofessionnel de l'art contemporain) est une association qui réunit les professionnels agissant dans l'accompagnement des artistes, la production, la diffusion et la médiation de l'art contemporain en France. Quatorze associations professionnelles sont aujourd'hui membres du Cipac (les directeurs de centres d'art, de musées, de Frac et d'écoles d'art, les galeristes, les responsables de bibliothèques ou d'artothèques, les critiques d'art, les enseignants d'écoles d'art, les médiateurs, les régisseurs et restaurateurs d'œuvres). Elles représentent 1.500 professionnels travaillant dans le secteur de l'art contemporain en France et 500 structures culturelles (musées, galeries, écoles d'art, artothèques, centres d'art, bibliothèques, Frac).

Son objet est de contribuer à soutenir et développer la vie de l'art contemporain en France, à favoriser une meilleure reconnaissance de son secteur professionnel, grâce à la diffusion de ses travaux et propositions, la professionnalisation de ses métiers et la formation.

Une plate-forme nationale de réflexion

Sous forme d'études ou sous forme d'ateliers réunissant professionnels de l'art, artistes, responsables politiques et institutionnels et en présence d'experts, le Cipac travaille de façon permanente sur des problématiques essentielles pour les acteurs de l'art contemporain : les droits d'auteur, les collaborations avec les entreprises, les relations avec les élus ou la professionnalisation de son secteur.

L'action du Cipac permet au champ professionnel de l'art contemporain d'être représenté dans des instances nationales et européennes. Ainsi, le Cipac est membre du Centre National d'Appui et de Ressources Culture (CNAR Culture), composé de fédérations professionnelles nationales du secteur associatif de l'art et de la culture. L'action du CNAR Culture consiste à apporter un appui aux Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) et à favoriser la création, le développement et la professionnalisation des emplois dans le secteur culturel. Le Cipac est aussi membre du Forum Européen pour les Arts et le Patrimoine (FEAP) chargé d'assurer la représentation des organisations culturelles, des opérateurs et des artistes au niveau européen.

Des outils de diffusion des informations

Le Cipac informe régulièrement les professionnels de son réseau sur l'actualité juridique, réglementaire, politique ou liée à l'emploi. Il diffuse et rend public des ressources documentaires relatives aux professions de l'art. Il est un courroie de transmission entre les administrations, les politiques et le milieu professionnel des arts visuels en France.

Des rencontres professionnelles

Tous les trois ans environ, les congrès du Cipac constituent un grand rendez-vous professionnel et institutionnel des acteurs de l'art contemporain.

Outre ces congrès, le Cipac organise régulièrement des séminaires ouverts aux professionnels de l'art contemporain sur des thèmes considérés comme prioritaires. Les droits d'auteur, la professionnalisation, les politiques territoriales, l'emploi sont autant de sujets que le Cipac a pu ainsi aborder.

Un organisme de formation

A l'écoute des besoins des acteurs du secteur des arts plastiques et de leurs partenaires, le Cipac propose une offre de formation conçue spécifiquement pour y répondre. Les formations qu'il dispense recouvrent les domaines aussi divers que les partenariats avec les entreprises, la communication, la relation aux publics, la régie d'œuvres, la documentation et l'édition, le marché de l'art, les droits d'auteur, la commande publique, la gestion et la connaissance de l'art contemporain.

Les membres du Cipac

Quatorze associations sont aujourd'hui membres du Cipac, représentant 500 institutions artistiques et 1.500 personnes travaillant dans le secteur de l'art contemporain.

- **ABF - Groupe des bibliothécaires d'art de l'Association des bibliothécaires français -**
- **ADRA - Association de développement et de recherche sur les artothèques**
- **AFROA - Association française des régisseurs d'œuvres d'art -**
- **AICA France - Association internationale des critiques d'art, section française**
- **ANDEA - Association nationale des directeurs d'écoles d'art**
- **ANDF - Association nationale des directeurs de Frac**
- **CAC 40 - Association des conservateurs d'art contemporain**
- **CNEEA - Coordination nationale des enseignants des écoles d'art**
- **CPGA - Comité professionnel des galeries d'art**
- **CSEDT - Chambre syndicale de l'estampe, du dessin et du tableau**
- **DCA - Association française de développement des centres d'art**
- **FFCR - Fédération française des conservateurs-restaurateurs**
- **Association des conservateurs et du personnel scientifique des musées de la ville de Paris**
- **Un moment voulu - Association nationale des personnes en charge des relations des publics à l'art contemporain**

Renseignements et Inscriptions**Cipac**

32 rue Yves Toudic
75010 Paris
tél : 01 44 79 10 85
fax : 01 44 79 10 86
congres@cipac.net
www.cipac.net

Informations pratiques**Substances / Ecole des Beaux-arts**

8 bis quai Saint Vincent
69001 Lyon

salle 1 : Le Hangar
salle 2 : La Boulangerie
salle 3 : L'Amphithéâtre de l'ENBA

Fort Saint Jean

Ecole nationale du Trésor Public
rue de la poudrière 69001
Lyon

salle 4: le Grand Amphithéâtre

Musée des Beaux-Arts de Lyon

20 place des Terreaux
69001 Lyon

salle 5 : l'Auditorium

Auditorium de Lyon

Orchestre National de Lyon
149 rue Garibaldi, Place Charles de Gaulle
69003 Lyon

salle 6 : Auditorium

Partenaires

Le 5ème Congrès du Cipac est organisé en partenariat avec :

- Le **Ficep** - Forum des instituts culturels étrangers à Paris
- La **Fraap** - Fédération des Réseaux et des Associations d'Artistes Plasticiens
- Les organisations professionnelles des auteurs en arts visuels (membres **U.S.O.P.A.V**)

Nous remercions pour leur soutien :

- Le Ministère de la Culture et de la Communication
- La Région Rhône Alpes
- La Communauté d'Agglomération du Grand Lyon
- La Ville de Lyon
- La Biennale d'art contemporain de Lyon
- Le Crédit coopératif

